


LA COMPTABILITÉ DES ASSOCIATIONS : LE BUDGET PRÉVISIONNEL





FORET DE BROCELIANDE

ORGANISATEUR(S) : CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT

THÈME : FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION, FINANCES D'UNE ASSOCIATION

 Initiation

 Payant*

 2h30

 Présentielle

* Formation payante : 5€ la séance + cotisation annuelle à l'association (15€ pour la cotisation famille, 30€ pour la cotisation structure)

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout membre d'une association

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Objectifs pédagogiques

- Identifier l'intérêt de construire un budget prévisionnel.
- Comprendre la méthode pour bâtir un budget : les vigilances.

Contenu

- Le suivi budgétaire et le plan de trésorerie
- Introduction à la comptabilité analytique


DATE(S) DE LA FORMATION

28 février 2022
19h00-21h30

LIEU DE LA FORMATION


CPIE Forêt de Brocéliande - Centre d'accueil de Groupes,
26 Place du Patis Vert
56430 Concoret

POUR S'INSCRIRE

 02 97 22 74 62

 jeanne.coupe-cpie@orange.fr

STRUCTURE FORMATRICE

 Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

 [Voir la présentation de cette structure](#)